

Grille de paiements : fréquentation 5jrs/semaine (8.55\$/jr)

2021-2022

Dates des chèques postdatés

Mois	Période couverte	Dates des dépôts (Chèque postdatés)	Montant total par mois
Août (1jrs)	31 août		8.55\$ Maternelle (0\$)
Septembre (20 jrs) (Maternelle = 19 jrs)	01 septembre au 30 septembre	09 et/ou 23 sept.	171.00\$ Maternelle 162.475\$
Octobre (19 jrs)	01 octobre au 29 octobre	07 et/ou 21 oct.	162.45\$
Novembre (19 jrs)	01 novembre au 30 novembre	04 et/ou 18 nov.	162.45\$
Décembre (15 jrs)	01 décembre au 22 décembre	02 et/ou 16 déc.	128.25\$
Janvier (16 jrs)	07 janvier au 31 Janvier	13 et/ou 27 janv.	136.80\$
Février (18 jrs)	01 février au 25 Février	10 et/ou 24 fév.	153.90\$
Mars* (18 jrs)	07 mars au 31 mars	10 et/ou 24 mars	153.90\$
Avril* (19 jrs)	01 avril au 29 avril	07 et/ou 21 avr.	162.45\$
Mai* (19 jrs)	02 mai au 31 mai	05 et/ou 19 mai	162.45\$
Juin (16 jrs)	01 juin au 23 juin	02 et/ou 16 juin	136.80\$

* Les frais pour les journées de réserve en cas de force majeure ne sont pas inclus dans le montant total pour chaque mois.

Jours fériés (Service de garde fermé)

Lundi 6 septembre 2021

Lundi 11 octobre 2021

Du 23 décembre 2021 au 05 janvier 2022 inclusivement. (Période des fêtes)

Vendredi 15 avril 2022

Lundi 18 avril 2022

Lundi 23 mai 2022

Journées pédagogiques (Service de garde ouvert toute la journée)

Vendredi 24 septembre 2021

Vendredi 08 octobre 2021

Vendredi 05 novembre 2022**

Vendredi 19 novembre 2021

Lundi 22 novembre 2021

Vendredi 3 décembre 2021

Jeudi 6 janvier 2022

Mercredi 26 janvier 2022

Vendredi 11 février 2022

Semaine de relâche du 28 au 04 mars 2022(ouvert si inscriptions suffisantes)

Vendredi 25 mars 2022*

Vendredi 06 Mai 2022*

Vendredi 20 mai 2022*

Lundi 13 juin 2022**

* journées de réserve en cas de force majeur

** journées mobiles fixées par l'école

MODES DE PAIEMENTS

PAIEMENTS PAR CHÈQUES

Au nom de : Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR)

→ **1 chèque par famille**

PAIEMENTS PAR INTERNET

Attention de choisir le bon fournisseur :

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières-service de garde.

Utiliser le numéro de référence du parent payeur qui se trouve au haut de l'état de compte.

Les reçus d'impôt seront émis au nom de la personne qui aura fait les paiements (en lien avec le # de référence choisi).